

GUADELOUPE | GUYANE | MARTINIQUE | ST-MARTIN

Interreg Caraïbes



UNION
EUROPÉENNE

Fonds européen de développement régional

DOSSIER DE PRESSE

BÂTIR ENSEMBLE LA CARAÏBE

www.interreg.caraibes.fr -  Interreg Caraïbes



Secrétariat Conjoint - Guadeloupe ☎ : 0590 47 06 00

Points de contact Régionaux - Martinique ☎ : 0596 59 63 00 - Guyane ☎ : 0594 27 12 26 - Saint-Martin ☎ : 0590 29 56 10

ACS : +1 868 622 95 75 XTN (229) - CARICOM : +1 592 222 0001 XTN (3226) - OECS : +1 758 452 2537 XTN (1785)



DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT OFFICIEL DU PROGRAMME INTERREG CARAIBES

2^e COMITÉ DE SUIVI ET 1^{er} COMITÉ DE SÉLECTION

SAINTE-LUCIE, du 12 au 14 décembre 2016



SOMMAIRE

• LE PROGRAMME INTERREG CARAÏBES RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES PAYS DE LA CARAÏBE	P4
• L'ESPACE DE COOPÉRATION	P7
• LES AXES PRIORITAIRES DU PROGRAMME	P9
• LE PROGRAMME DE LA MANIFESTATION	P10
• CONTACTS UTILES	P14
• CONTACTS PRESSE	P16



LE PROGRAMME INTERREG CARAÏBES RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES PAYS DE LA CARAÏBE

Les régions Guadeloupe, Guyane, Martinique, la COM de Saint-Martin, l'État, l'Union Européenne ainsi que l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO), et le CARICOM/CARIFORUM seront réunis du 12 au 14 décembre prochain à Sainte-Lucie, à l'occasion du,

lancement officiel du Programme INTERREG Caraïbes
le mercredi 14 décembre 2016, de 8h30 à 13h00,
du Comité de suivi, le lundi 12 décembre de 8h30 à 12h30 et 14h00 à 17h30,
du Comité de sélection des projets, le mardi 13 décembre
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30,
au Rex Resort hôtel, Rodney Bay, Sainte-Lucie

■ *Le Programme Interreg Caraïbes pour un partenariat renforcé*

Le **programme de coopération territoriale européenne INTERREG Caraïbes**, approuvé par la Commission européenne le 1^{er} décembre 2015, offre aux opérateurs de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de Saint-Martin, l'opportunité de mettre en œuvre des projets « gagnant-gagnant » avec leurs voisins de la Caraïbe, soit plus d'une quarantaine de pays et territoires. La région Guadeloupe en sa qualité d'autorité de gestion du programme, assure sa mise en œuvre.

Ce programme opérationnel s'inscrit dans le cadre d'un partenariat privilégié avec les organisations internationales à vocation régionale de la Caraïbe que sont l'AEC (Association des Etats de la Caraïbe), l'OECO (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale), le CARICOM/CARIFORUM (Communauté des Caraïbes/ Forum de la Caraïbe), organisations membres des instances de pilotage stratégique du programme. Il s'inscrit également en cohérence avec les stratégies des autres organisations internationales de la Caraïbe comme la CEPALC (Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes), la SICA/SIECA (Système d'intégration centraméricaine/Secrétariat de l'intégration économique centraméricaine).

■ *Quels en sont les objectifs ?*

L'objectif du programme INTERREG Caraïbes est de « renforcer la compétitivité économique du bassin, de répondre aux problématiques communes environnementales et sanitaires et promouvoir le capital culturel de la Région ». Il s'articule autour de plusieurs axes prioritaires que sont, **l'emploi et l'innovation, les risques naturels, l'environnement naturel et culturel, la santé publique, les énergies renouvelables et le capital humain**. À ce titre, il bénéficie d'une enveloppe budgétaire en nette augmentation, qui passe de **63M€ à 86M€ dont 64,2M€ au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER)**, destiné à soutenir des projets répondant à la stratégie du programme et aux besoins des territoires.

■ *Le lancement officiel du programme, temps fort de la manifestation,*

Au programme de ces 3 jours :

- **Le lundi 12 décembre**, le **Comité de suivi** consacré à la clôture de la programmation 2007 /2013 et à la validation des documents de mise en œuvre du nouveau programme ;
- **Le mardi 13 décembre**, le **Comité de sélection** pour valider les idées de projets soumises dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, lancé le 25 octobre dernier ;
- **Le mercredi 14 décembre**, le **lancement officiel du nouveau Programme Interreg** qui représente le temps fort de ces 3 jours. Cette matinée sera ouverte au public, principalement aux porteurs de projets et porteurs de projets potentiels. Ce sera l'occasion pour tous les participants, de s'informer sur les modalités de fonctionnement et de financement des projets de coopération sur la zone Caraïbe.

■ *Sainte-Lucie, un choix symbolique*

Le choix de Sainte-Lucie, siège de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECS) pour le déroulement de cet événement est hautement symbolique. Il signale en effet, une volonté de cimenter le partenariat moteur de ce programme et de renforcer l'implication des territoires extracommunautaires que sont les Pays de la Caraïbe, hors les 3 DFA et la Com de Saint-Martin.



Par ailleurs, ce choix est en cohérence avec la volonté affirmée de l’OECD d’être davantage impliquée dans la gouvernance du programme, d’autant que le volet transfrontalier qui concerne, des projets localisés en Guadeloupe et en Martinique avec des partenaires de l’OECD, est celui le mieux doté financièrement. Ce choix contribue ainsi à la construction d’une coopération soutenue dans cette zone de coopération.

Enfin, cette rencontre d’envergure internationale réunissant tous les partenaires du programme entend informer le grand public et les porteurs de projets potentiels, sur les enjeux de l’espace de coopération, les opportunités de financement et les modalités de soumission. Elle offrira également à l’ensemble des acteurs, la possibilité de réaffirmer la volonté de l’Europe d’inscrire la coopération transnationale au cœur du développement et de la construction de la Grande Caraïbe.



L'ESPACE DE COOPÉRATION

Le programme comporte deux volets :

un **volet transfrontalier**, qui concerne uniquement des porteurs de projet localisés en Guadeloupe, Martinique avec un partenaire de l'OECO ;

un **volet transnational**, qui concerne des porteurs de projet localisés en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Martin avec un partenaire de la Grande Caraïbe.

■ **Le volet transfrontalier**

Région et collectivités territoriales françaises

Guadeloupe
Martinique
États et territoires de l'OECO
Antigua and Barbuda
Anguilla
Dominica
Grenada
Montserrat
St Kitts and Nevis
Saint Lucia
St Vincent and the Grenadines
Iles Vierges Britanniques

■ **Le volet transnational**

Guadeloupe
Guyane
Martinique
Saint-Martin

États et territoires de l'OECO

Antigua and Barbuda
Anguilla
Dominica
Grenada
Montserrat
St Kitts and Nevis
Saint Lucia
St Vincent and the Grenadines
Iles Vierges Britanniques



Le volet transnational

Guadeloupe

Guyane

Martinique

Saint-Martin

Autres territoires (Etats et PTOM),

- Antigua and Barbuda
- Anguilla
- Bonaire
- Curacao
- St Maarten
- Saba
- Sint-Eustatius
- Saint-Barthélemy
- Aruba
- Barbados
- Bermuda
- Bahamas
- Belize
- Colombia
- Costa Rica
- Cuba
- Dominica
- Dominican Republic
- Grenada
- Guatemala
- Guyana
- Honduras
- Haiti
- Jamaica
- St Kitts and Nevis
- Cayman Islands
- Saint Lucia
- Montserrat
- Mexico
- Nicaragua
- Panama
- Puerto Rico
- Suriname
- El Salvador
- Turks and Caicos islands
- Trinidad and Tobago
- St Vincent and the Grenadines
- Venezuela
- British Virgin Islands
- Brazil (Amapa, Para, Amazonas et Roraima)



LES AXES PRIORITAIRES DU PROGRAMME

INTERREG Caraïbes vise à répondre à plusieurs enjeux partagés auxquels doivent répondre les projets :

Emploi et Innovation : Renforcer la capacité des entreprises de la Caraïbe, créatrice de richesse et d'emploi ;

Risques naturels : Prévenir et renforcer la capacité de réponses aux risques naturels ;

Environnement naturel et culturel : Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel ;

Santé publique : Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique ;

Energies renouvelables (ENR) : Soutenir le développement des ENR dans la Caraïbe orientale ;

Capital Humain : Développer la formation et accroître la mobilité.



LE PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

Le lundi 12 décembre 2016 de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 17h30

Le Comité de suivi sera consacré à la clôture de la programmation 2007-2013 et à la validation des documents de mise en œuvre du programme 2014-2020.

Mardi 13 décembre 2016 de 9h à 12h30 puis de 14h à 17h30

Le comité de sélection a pour objectif la sélection des idées de projets soumises dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du 25 octobre 2016.

Mercredi 14 décembre de 9h à 13h

Le lancement du programme consiste en la présentation des acteurs du programme, du montage des projets et de la piste d'audit. Il sera clôturé par une conférence de presse.



Comité de suivi INTERREG Caraïbes
Lundi 12 décembre 2016
Sainte-Lucie

Ordre du jour

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Mots d'ouverture des partenaires du programme

Région Guadeloupe,
Collectivité territoriale de Guyane,
Collectivité territoriale de Martinique,
Collectivité de Saint-Martin,
Représentant de l'AEC,
Représentant de l'OECD,
Représentant de la CARICOM,
Représentant de la Commission Européenne,
Ambassadeur délégué à la coopération.

9h45 : Point d'information sur la clôture du programme 2007-2013

10h30 : Pause

11h00 : Présentation des documents à valider pour la programmation 2014-2020 :

Règlements intérieurs modifiés

Stratégie de communication modifiée

Plan d'Évaluation du programme

14h00 : Modalités de soumission (procédures de soumission et règles d'éligibilité ; critères de recevabilité et d'éligibilité ; critères de sélection ; fiche pré-projet ; dossier de candidature).

15h00 : Point informatif sur la programmation 2014-2020 (descriptif des systèmes de gestion et de contrôle ; identité visuelle du programme ; résultats de l'appel à manifestation d'intérêt)

15h30 : Questions diverses

15h45 : Fin des travaux



Comité technique FED/FEDER INTERREG Caraïbes
Lundi 12 décembre 2016
Sainte-Lucie

16h00 : Définition du périmètre du comité

16h30 : Le plan de communication FED/FEDER

17h00: Echanges sur les procédures de gestion, sur les audits et contrôles

17h30 : Définition d'un cahier des charges pour un AMI FED/FEDER

18h00 : Fin des travaux

Comité de sélection INTERREG Caraïbes
Mardi 13 décembre 2016
Sainte-Lucie

Ordre du jour

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Présentation des fiches pré-projet reçues dans le cadre de l'AMI pour avis d'opportunité

14h00 : Suite de la présentation des fiches pré-projet

17h00 : Fin des travaux

Manifestation de lancement du programme Mercredi 14 décembre 2016 Sainte-Lucie

Ordre du jour

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Mots de bienvenue des partenaires du programme

Région Guadeloupe,
Collectivité territoriale de Guyane,
Collectivité territoriale de Martinique,
Collectivité de Saint-Martin,
Représentant de l'AEC,
Représentant de l'OECD,
Représentant de la CARICOM,
Ambassadeur délégué à la coopération,
Représentant de la Commission Européenne.

9h45 : Bilan de la programmation 2007-2013

10h15 : Présentation de l'objectif Coopération territoriale européenne (CTE)

10h30 : Présentation du programme : enjeux, acteurs, actions envisagées et résultats escomptés

11h15 : Monter son projet INTERREG Caraïbes (de l'idée au dépôt d'une candidature réussie ; points de vigilance sur le suivi du projet approuvé : remontées de dépense et indicateurs)

12h00 : l'articulation avec les autres instruments financiers

12h30 : Questions diverses

12h40 : Mots de clôture par la Région Guadeloupe et l'OECD

13h00 : Point presse



CONTACTS UTILES

Pour tout renseignement complémentaire sur le programme, vous pouvez vous adresser au Secrétariat Conjoint et aux Points de Contacts Régionaux localisés sur la zone de coopération et consulter le site Internet du programme :

www.interreg-caraibes.fr

SECRETARIAT CONJOINT

Espace régional du Raizet
Boulevard Général de Gaulle
BP Raizet Sud
97139 LES ABYMES GUADELOUPE

Interreg-caraibes@cr-guadeloupe.fr

Tél : +(590) 590 47 06 00

FAX : +(590) 590 47 06 06

Les Points de Contact Régionaux (PCR) communautaires

Collectivité territoriale de Guyane

Route de Bourda
Carrefour de Suzini
BP 7025
97307 CAYENNE cedex - Guyane FWI
Tel : +(594) 594 27 10 02

Collectivité territoriale de Martinique

Rue Gaston Defferre- Cluny BP 601
97200 FORT-DE-FRANCE MARTINIQUE
Tel : + (596) 596 59 80 27



Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin

Hôtel de la Collectivité

BP 374

97054 SAINT-MARTIN

Tel : +(590) 590 29 56 10

Autorité de gestion Région Guadeloupe

Avenue Paul Lacavé

97100 BASSE-TERRE

Tel : +590 590 41 69 48

LES POINTS DE CONTACT REGIONAUX (PCR) EXTRA-COMMUNAUTAIRES

Association des Etats de la Caraïbe (AEC)

5-7 Sweet Briar Road, St Clair

PORT OF SPAIN - TRINIDAD ET TOBAGO

Tel : +1 (868) 622 95 75 XTN (229)

Caricom-Cariforum

Caricom Secretariat Annex

Turkeyen

Greater Georgetown

Tel : +1 (592) 222 0001 XTN (3226)

Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECS)

Morne Fortuné - PO BOX 179

Castries- Saint-Lucia

Tel : +1 (758) 455 63 07



CONTACTS PRESSE

Secrétariat conjoint Interreg Caraïbes

Marie-Rose LAFLEUR - marie-rose.lafleur@cr-guadeloupe.fr

Tél : 0590 47 06 00

www.interreg-caraibes.fr / f Interreg Caraïbes

FM COMMUNICATION

Francine MATHIASIN - fmc.com@orange.fr

Tél : 0690 55 50 34

Caribbean Média Partners

Jo SPALBURG - jospalburg@hotmail.com